



DEPARTEMENT DE L'EURE  
INTERCO NORMANDIE SUD EURE  
84 Rue du Canon  
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

**N° D2021 - 280**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 08 Décembre 2021**

Nombre de Conseillers

En exercice : 71

Présents : 45

Pouvoirs : 9

Votants : 54

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mil vingt et un, le 08 décembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 02 décembre 2021, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Damville -MESNILS SUR ITON, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOULOGNE

**Etaient présents :**

MMS. Claude AMIGON. Philippe BACCARO. Laurent BAISSAS. Yves BARES (Suppléant de Mme COMPAGNON). Véronique BAUDOIN. Mohamed BENSALAH. Jean-Luc BODEY. Nicole BOUCHER. Richard BOUCHERIE. Jean-Luc BOULOGNE. Emmanuel BOURLON DE ROUVRE. Patrick BRAULT. Jean-Luc BRISSET. Damien BRUNET. Gilles CHATEAUGIRON. Michèle CHAUVIERE. Gérard CHERON. Sylvie CORMIER. Raymond CORNET. Jocelyne DE TOMASI. Sophie DELHOME. Annie DEPRESLE. Gérard DERYCKE. Geneviève DHEYGERS. Aurélien DOUBLET. Marie-Claude FRANCHET. Michel GRUDE. Denis GUITTON. Jean-Claude LANOS. Xavier LEBON. Delphine LEPELTIER. Frédéric MALHERBE (Suppléant de Mr NOEL). Marc MORIERE. Nathalie NOEL. Michel OSMOND. Alain PETITBON. Alexandre POURVU. Jules PRIVE. Jean-Claude PROVOST. Lydie REBER. Frédéric REY. Thierry ROMERO. Michel SAMON. Jean-Claude SURMULET. Chantal TOPART.

**Excusés :**

MMS. Colette BONNARD (Pouvoir à M. DERYCKE) Vincent BONTE (Pouvoir à Mme LEPELTIER) Patrice BOUDEYRON (Pouvoir à M. OSMOND) Françoise BULARD (Pouvoir à M. CHERON) Maryvonne CHOISSELET (Pouvoir à M. LEBON) Géraldine DUMOUTIER. Nathalie GICQUIAUD (Pouvoir à Mme DEPRESLE) Fabien GOUTTEFARDE. Sébastien JOUSSET. Claude LAINE (Pouvoir à M. BRUNET) Fabienne LEFORT (Pouvoir à M. BAISSAS). Pauline MOUTONNET (Pouvoir à Mme DELHOME). Eric WOHLSCHLEGEL

**Absents :**

MMS. Max AUFFRET. Hélène BIQUET. Charles DE SELLE DE BEAUCHAMP. Catherine DESNOS. Noëlla ENAUX. Michel GOSSET. Jacqueline GOUGIS. Denis LOUVARD. Pascale MARTIN. Geneviève SAS.

**Secrétaire de Séance :** Marc MORIERE

**FINANCES : Structure Couverte de Tennis : demande de financement 2022 au titre de la DETR (Dotation globale d'équipement) DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)**

La Préfecture de l'Eure a lancé le 29 octobre 2021 un appel à projet concernant les Dotations DETR et DSIL programme 2022. La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 17 décembre 2021.

Dans un souci de bonne gestion des finances publiques, il est essentiel que les dossiers déposés portent sur des opérations ayant fait l'objet d'une réflexion approfondie et prêtes à démarrer dès 2022.

L'Interco Normandie Sud Eure a la volonté de couvrir deux terrains de tennis sur le complexe de Mesnils sur Iton et de ce fait, l'Agence d'architecture Morin ROUCHERE a été recrutée.

Dans le cadre de sa mission, un avant-projet sommaire a été déposé par le maître d'œuvre, portant l'enveloppe financière des travaux à 999 795,00 € HT. L'intégration, en parallèle des coûts des études définit une enveloppe à hauteur de 1 091 883,00 € HT.

Considérant que les travaux de couverture de deux terrains de Tennis rentre dans le cadre des priorités « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » ;

Considérant qu'en l'état actuel des études, les travaux de réhabilitation programmés s'élèvent à un montant total estimé à 1 091 883,00 € HT ;

Considérant le plan de financement présenté

Dépenses	Montants	Recettes	%tage d'intervention	Montants
Travaux	999 795,00	DETR/DSIL	40%	436 753,20
		Département	12,85%	140 300,00
Etudes	92 088,00	Région	19,10%	208 600,00
		Autofinancement	28,05%	306 229,80
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>1 091 883,00</b>	<b>TOTAL RECETTES HT</b>		<b>1 091 883,00</b>

Considérant l'avis favorable de la commission des finances du 17 novembre 2021 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 1<sup>er</sup> décembre 2021 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel du projet ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à solliciter une subvention au titre de l'appel à projets « Dotation d'équipement des territoires ruraux » (DETR) et « Dotation de soutien à l'investissement public local » (DSIL) pour l'année 2022 d'un montant de 436 753,20 € HT (soit 40 % des dépenses estimées).
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette demande de subvention.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Préfecture le



Le Président  
Jean-Luc BOULOGNE

